

LA DIALECTIQUE DE L'INDIVIDU ET DE LA COMMUNAUTE CHEZ HEGEL ET DANS LA SOCIETE NEGRO-AFRICAIN

Gaoussou KAGNASSY

Ecole Normale Supérieure (ENSup) de Bamako (Mali)

kagnassy4@yahoo.fr

Adama MARICO

Ecole Normale Supérieure (ENSup) de Bamako (Mali)

Résumé

Cet article, en se basant sur la philosophie sociale de Hegel et l'anthropologie négro-africaine, tente de déterminer la nature du rapport entre l'individu et la communauté. La pensée sociale de Hegel, en récusant toute idée d'individualité fixe et isolée, ne conçoit l'homme que dans sa dimension historique. Hegel développe une conception de l'homme totalement dépendant de ses semblables. L'humain se construit par la présence des autres. En cela, l'abstraction est faite de toute idée d'une individualité pure. Par ailleurs, il existe une similitude entre cette pensée de Hegel et l'anthropologie négro-africaine qui confond l'homme avec un « tout social ». Dans la société africaine, l'individu n'est pas indépendant de la communauté, il en dépend entièrement. L'être humain est la résultante de l'ensemble des rapports sociaux. Ainsi, la personne humaine incarne une dimension dialectique symbolisant l'unité de l'universel et du particulier. Mais, ce caractère dialectique qui permet à l'individu de s'ouvrir à d'autres totalités chez Hegel, se trouve anéanti dans l'ambiance familiale en Afrique noire. C'est ainsi qu'il se développe chez Hegel une idée de l'individualité concrète.

Mots clés : *Anthropologie négro-africaine, dialectique, famille, individualité concrète, unité.*

Abstract

This article, based on Hegel's social philosophy and Negro-African anthropology, attempts to determine the nature of the relationship between the individual and the community. Hegel's social philosophy, rejecting any ideas of a fixed, isolated individuality, sees man only in his historical dimension. Hegel develops a conception of man as totally dependent on his fellow human beings. The human being is constructed by the presence of others. In this way, any ideas of pure individuality are abstracted. Moreover, there is a similarity between Hegel's philosophy and Negro-African anthropology, which confuses man with a 'social whole'. In African society, the individual is not independent of the community, but depends entirely on it. Human beings reflect all social relationships. The human person thus embodies a dialectical dimension symbolizing the universal and particular unity. However, this dialectical nature, which allows the individual to open up to other totalities in Hegel's philosophy, is destroyed in the family environment of Black Africa. This is how Hegel develops an idea of concrete individuality.

Key words: *Negro - African anthropology, dialectics, family, concrete individuality, unity.*

Introduction

Le rapport entre l'individu et la communauté est une des préoccupations majeures de la philosophie de Hegel. Dans sa pensée sociale, Hegel récuse toute idée de dissociation entre le particulier et l'universel. Pour lui, l'individu n'est jamais isolé de ses semblables, il se construit au sein d'une communauté. Composée d'individus, la communauté est perçue comme une totalité. Mieux que la réunion des parties, le tout social les transcende en les donnant sens et valeur. Cette totalité sociale, dans le souci de son dépassement, laisse clore le germe de l'autonomisation de l'individualité. Le sujet particulier qui s'échappe à l'emprise communautaire tente de s'ouvrir à une nouvelle totalité à partir de son rapport à l'extérieur.

Au-delà de cette pensée hégélienne, les traditions négro-africaines conçoivent aussi l'homme comme un être social ou relationnel. La communauté se crée sur la base des relations interpersonnelles. Dans l'univers des Africains, malgré la présence de la culture moderne, nombreuses valeurs traditionnelles persistent. Elles constituent aujourd'hui la base de la plupart des relations sociales. Cependant, en Afrique noire, la vie privée de l'homme et son développement semblent être ignorés. Contrairement à la pensée sociale hégélienne, l'anthropologie négro-africaine méconnaît tout élan individuel, pourtant, source de production des droits subjectifs. La volonté subjective se trouve perdue dans le tout social qui l'empêche de s'ouvrir à l'universel. Partant de ce constat, une question surgit : le rapport entre l'individu et la communauté est-il toujours dialectique ? À cette question centrale, s'ajoutent d'autres préoccupations : qu'est-ce qu'un rapport dialectique ? Quelle est la nature du rapport entre l'individu et la communauté dans la pensée de Hegel et dans les sociétés négro-africaines ? Pourquoi parle-t-on de l'absorption de l'individu par la totalité sociale en Afrique noire ? En quoi la finalité de la pensée sociale de Hegel exprime-t-elle l'autonomisation de l'individu ?

Ainsi, l'objectif de cet article est d'analyser la philosophie sociale de Hegel et l'anthropologie négro-africaine en vue de déterminer la nature du rapport entre l'individu et la communauté. Pour ce faire, cette réflexion se déroulera en trois moments. D'abord, il sera question de l'idée de l'homme dans les pensées hégélienne et négro-africaine. Ensuite, cet article parlera de la construction de l'individu dans les

rapports humains chez Hegel et en Afrique noire. Enfin, cette analyse se focalisera sur la question de l'extension de la sphère familiale.

1. L'idée de l'homme chez Hegel et dans la tradition négro-africaine

Hegel est connu sous l'étiquette d'un philosophe systématique qui a développé sa pensée philosophique sous forme du système dont l'épicentre est la dialectique. Le système, en tant que totalité organique, fonctionne de façon dialectique. De même, le processus historique évolue selon le régime dialectique, c'est-à-dire la lutte des contraires. Les phénomènes contraires, selon Hegel, s'affrontent dans le réel. Les choses dans le réel sont appréhendées à travers leur diversité et leur unité. Les sociétés humaines ne peuvent faire l'économie de cette dialectique qui les sert comme fondement. Ainsi, la dialectique appliquée à l'histoire aide à comprendre non seulement la société dans sa totalité, mais aussi le processus de son évolution et de son développement. Dans la pensée hégélienne, la société est un ensemble formé du « tout et des parties ». Devant cette réalité totalisante qui fait l'abstraction de toute subjectivité pure, l'individu se construit dans son rapport à l'extérieur. En cela, la société se réduit aux êtres humains et à leurs interactions. Toutefois, il revient au dialecticien de déceler les liens organiques profonds existant entre ces humains d'une part, et d'autre part entre la société et l'individu.

En effet, ces multiples liens qui animent le tout social fonctionnent dans une réelle tension entre les individus. Néanmoins, cette conflictualité interpersonnelle se répand en prenant une dimension sociale où le « tout » cherche à s'imposer coûte que coûte à ses parties qui seraient les individus particuliers. Hegel pense du passage du particulier au groupe et réciproquement du groupe au particulier. La partie contient le tout qui la compose : « *la goutte d'eau est dans l'océan, et l'océan est dans la goutte d'eau* », dit Guru Nanak (Godin, 2000 : 8). Il s'agit d'une universalisation par laquelle le particulier se remet à l'universel. Cette remise n'est pas sans incident car, l'individualité tente de s'échapper de toute appartenance en se présentant comme un sujet autonome. Ainsi, l'individu, au lieu de se perdre dans le tout social, s'affirme comme une personne à part entière. Hegel parle d'un individu concret. De même en Afrique noire, la personne humaine est présentée comme être ontologiquement social. Malgré l'évolution de nombreuses de ces sociétés négro-africaines et surtout leur intégration à l'époque actuelle à

travers la modernité, celles-ci continuent de conserver les structures de la société traditionnelle.

1.1. La critique de l'individualité pure dans les pensées hégélienne et négro-africaine

Le rapport entre l'homme et la société a toujours été au cœur des débats de la philosophie, surtout de la philosophie moderne. Globalement, la modernité accorde la primauté à l'individu en considérant la liberté humaine comme le principe souverain. C'est pourquoi la liberté individuelle dans le monde moderne, élevée au rang de valeur suprême, consiste pour un individu à jouir de sa personne et de ses biens sans une interférence de la communauté. Il s'agit de l'inauguration d'un monde nouveau basé sur le régime de la démocratie libérale et du respect des Droits de l'Homme. Dans ce régime, l'individu est devenu une valeur sûre, ses droits priment sur l'expression de la volonté collective. Dans cette optique, l'individu est déclaré comme un sujet indépendant ou autosuffisant vis-à-vis de sa communauté. Jean-Paul Sartre, dans *l'Être et le Néant*, prône cette forme de liberté inconditionnée, où le sujet individuel affirme sa souveraineté en s'affranchissant de toute dépendance à l'autre. Ce caractère inconditionnel, selon Sartre, met en lumière le caractère absolu de la liberté humaine. Ceci dit, l'existentialisme de Sartre exprime un excès de pouvoir subjectif. Mais, Hegel voit ce pouvoir individuel excessif comme une pure abstraction conduisant le sujet à un repli sur soi. Comme le souligne Jean Hyppolite, « *l'individu, réduit à lui-même, pour Hegel, est une pure abstraction* » (Hyppolite, 1983 : 18).

Pour Hegel, toute liberté déclarée indépendante de ses conditions réelles d'existence est vide de contenu. Cette forme de liberté devient une pure abstraction, une sorte de liberté formelle. Pour l'auteur de la *Phénoménologie de l'Esprit*, il s'agit d'une liberté naturelle de l'individu susceptible d'exister en marge de tout contexte historique ou spirituel. Car, le sujet individuel tente de briser tout lien organique avec sa communauté. En cela, il sera sans détermination logique, sans médiation. Or, sans ce lien organique, l'être humain ne serait qu'une simple représentation abstraite. Pour Hegel, une telle abstraction marque un moment particulier et passager du processus de l'évolution de l'Esprit. Ce processus amène l'individu à dépasser lui-même dans son immédiateté naturelle. La personnalité naturelle ou individuelle est nécessaire pour former une unité éthique. Ce moment de l'individualité

pure donne l'occasion à l'Esprit de se distinguer pour la première fois à lui-même à partir de l'autre. C'est ainsi que l'esprit subjectif représente chez Hegel le début de la théorie de l'esprit objectif. Il s'agit du commencement de l'automouvement de l'Esprit, mouvement dans lequel la volonté subjective s'inscrit dans un processus d'objectivation afin d'atteindre son effectivité. L'individu se libère de la dépendance à l'égard des penchants naturels pour afficher son caractère éthique et chercher à atteindre sa liberté substantielle. En cela, l'individualité subjective sera élevée à la connaissance de la vérité, à la richesse de l'esprit objectif. Ainsi, l'Esprit s'universalise en s'unifiant avec son autre et devient ce qu'il désirait être. Dans cette unité immédiate qui se fonde sur le lien substantiel, c'est-à-dire la correspondance avec l'autre, l'Esprit se conserve en évitant tout égarement dans l'autre. Dans ce premier moment, l'Esprit se conquiert dans un autre individu, qui, réciproquement se trouve aussi. Il s'agit d'un rapport d'« amour » réciproque, où le moi est indissociable de l'autre. Dans cette perspective hégélienne, l'individu reste toujours membre d'une communauté. C'est ainsi que se brise chez Hegel le mythe de la liberté de l'individu abstraitement isolé des autres. Cette vision se dessine également dans la mentalité négro-africaine dans la mesure où pour cette vision, l'individu est absolument lié au groupe. L'anthropologie négro-africaine retient l'être humain dans un réseau de liens l'unissant aux autres.

1.2. L'être humain dans les pensées hégélienne et traditionnelle négro-africaine

L'essentiel de la vision de Hegel consacré à la philosophie sociale se trouve exposé dans son ouvrage *Les Principes de la Philosophie du Droit*. Dans cet ouvrage, Hegel conçoit la personne humaine comme un être exclusivement social, c'est-à-dire, un être qui appartient toujours à une communauté politique. Cette conception hégélienne est inspirée de la pensée politique d'Aristote. Dans son ouvrage *Les politiques*, le créateur du lycée souligne à la fois la naturalité et l'antériorité de la cité. Pour lui, « la cité fait partie des choses naturelles, et que l'homme est par nature un animal politique », (Aristote, 1993 : 90). Cette sociabilité naturelle exprime chez Aristote le primat du « tout » par rapport aux parties. On pourra lire que Que donc la cité soit à la fois par nature et antérieure à chacun de ses membres, c'est clair. S'il est vrai, en effet, que chacun pris séparément n'est pas autosuffisant, il sera dans la même situation que les autres parties vis-à-vis du tout, alors que celui qui n'est pas capable d'appartenir à une communauté ou qui n'en a pas besoin parce qu'il

se suffit à lui-même n'est en rien une partie d'une cité, si bien que c'est soit une bête soit un dieu (Aristote, 1993 : 92).

Par ce passage, la pensée politique d'Aristote laisse apparaître clairement que l'homme est prédisposé à la vie sociale. L'homme dispose d'un ensemble de comportements innés qui témoignent sa nature sociable. Ces idées d'Aristote ont permis à Hegel de bâtir le fondement de sa philosophie sociale. Pour Hegel, la communauté en tant que substantialité, est ontologiquement supérieure à l'individu. La contingence de l'individu se trouve subordonnée à l'objectivité du lien social. La vie humaine est une totalité dans laquelle les parties sont dépendantes. Hegel pense que l'homme est totalement engagé dans le lien social. Les relations sociales définissent la vie de l'être humain. Cette anthropologie hégélienne a été reprise par Karl Marx qui récuse l'idée de l'homme en tant que « genre ». Dans sa VIème thèse sur Feuerbach, Marx écrit que : « *l'essence humaine n'est pas une abstraction inhérente à l'individu isolé. Dans sa réalité, elle est l'ensemble des rapports sociaux* » (Goldmann, 1968 : 50). Dans le même sillage, l'anthropologie négro-africaine accorde la primauté au caractère social de l'être humain. Pour ce faire, les traditions négro-africaines conçoivent la société comme antérieure aux individus. Dans cette optique, la société est comprise à travers des institutions collectives comme les familles, les classes d'âge, les clans, les ethnies et les communautés, en tant que l'unique condition d'existence de l'homme. Dans ces regroupements, les individus se tissent des relations de dépendance réciproque. Ils livrent un cadre de vie qui garantit l'existence objective de la personne humaine, en tant que sujet social. Ainsi, si l'humain se caractérise par ses multiples liens sociaux, c'est dans la famille où celle-ci reçoit ses premiers pas de socialisation.

2. La famille comme première unité sociale chez Hegel et en Afrique noire

La famille est généralement perçue comme une société naturelle qui précède tous les autres types de société. En tant que cellule de base, la famille se distingue du clan et de toute autre forme de regroupement communautaire. Hegel parle de donnée immédiate ou une institution naturelle de la réalité profondément sociale. Il s'agit d'une communauté naturelle qui reste historiquement déterminée. De plus, une vie en famille est synonyme de vie de couple. Cette enceinte humaine se révèle comme le sanctuaire de l'essence humaine. La négation de sa propre individualité

conduit l'être humain vers les autres. Les individus, indépendamment de leur volonté et de leur intérêt, cherchent à s'unir. C'est ainsi que l'homme et la femme ont besoin l'un de l'autre et s'accomplissent l'un dans l'autre dans un rapport intime. Il s'agit d'un rapport d'« amour » réciproque, où le moi est indissociable de l'autre. « *L'amour suppose l'abandon total de la personnalité au profit d'un autre, mais c'est seulement par cet abandon que la personnalité accède à la conscience d'elle-même comme individualité essentiellement communautaire* » (Kervegan et Marmasse, 2004 : 172). C'est pourquoi dans la pensée sociale hégélienne, la famille est assimilée à ce lieu de l'existence concrète où la personne humaine prendra conscience de lui, de son existence. Le sentiment de l'amour efface l'individualité subjective individuelle par la reconnaissance de l'homme par l'homme qui s'accomplit dans l'éthicité, c'est-à-dire dans la vie du couple. Cet acte d'amour, loin du sens romantique, se réalise dans un cadre normalisé, le mariage. « *Le mariage rationalise le sentiment amoureux en l'institutionnalisant* » (Kervegan et Marmasse, 2004 : 167). Ce moment donne naissance à la famille dont le niveau de conscience des membres est plus élevé que celui du célibataire. Cette union se fonde sur la solidarité, qualifiée par Hegel comme une *unité éthique*. Pour Aristote, ce couple homme et femme est avant tout une véritable communauté politique, dont la finalité est de former la cité. En outre, Hegel voit cette union comme la pierre angulaire de la vie sociale. En tant que communauté d'amour, la première vocation de la famille est de remplir ce service social unificateur. C'est pourquoi la famille, selon l'auteur des *Principes de la philosophie du Droit*, regroupe toujours les parents mariés et leurs enfants. « *Le mariage est par essence monogamie* » (Hegel, 1998 : 266). Dans cette conception hégélienne, le mariage est compris comme le premier moment de la famille. Ce moment donne l'occasion à chacun de se dépouiller de sa personnalité naturelle pour s'affirmer comme une individualité concrète. Dans la famille, les membres s'élèvent en tant que sujets libres. Kervegan et Marmasse écrivent ceci :

Le mariage est un acte de libération de l'homme. Le mariage constitue pour chaque individu une libération, car, en lui, les deux personnes acquièrent leur conscience de soi substantielle. [...] L'individu se libère de la dépendance à l'égard des penchants naturels, témoigne de la sorte de son caractère éthique et atteint sa liberté substantielle (Kervegan et Marmasse 2004 : 162).

L'acte de mariage symbolise la réalisation de la liberté réelle et met en termes la liberté formelle. Chez Hegel, la famille inaugure ce

début de la liberté concrète dans la sphère de la moralité objective. En cela, Hegel parle de l'éthicité de la famille, c'est à dire ce qui en elle participe à l'Esprit. De même, en Afrique noire, la famille est la première institution sociale et l'institution de base. C'est au sein de la famille que naissent les différentes pratiques traditionnelles et culturelles. Elle constitue un immense réseau des rapports sociaux de base. Régie par le principe de l'amour et de solidarité, la famille en Afrique noire reste « *la cellule où sont vécues avec intensités les relations de parente* » (Binet, 1983). On parle de la famille traditionnelle élargie dont le fonctionnement se repose sur le modèle de vie fortement communautaire.

2.1. Le rapport famille et individu dans les pensées hégélienne et négro-africaine

L'anthropologie négro-africaine conçoit l'homme comme un être de communauté dont la vie se construit dans un système de relations sociales très complexes. Ces relations sont l'expression de la tendance naturelle amenant l'homme à satisfaire ses besoins. Un être humain ne trouve sa liberté qu'au sein d'une communauté. « *L'individu ne saurait se réaliser dans sa plénitude qu'en participant à ce qui le dépasse et l'exprime à la fois, à une famille, à une culture, à un peuple. C'est ainsi seulement qu'il est libre* » (Hyppolite, 1983 : 26). Par ailleurs, tout comme chez Hegel, en Afrique noire, la société est antérieure à l'être humain. Il s'agit des conditions qui préexistent aux hommes en servant du fondement du processus de socialisation. Ce processus se déclenche d'abord dans la sphère familiale, comprise comme la communauté la plus élémentaire. Mais à la différence de l'idée de famille nucléaire prônée dans la pensée hégélienne, la société négro-africaine connaît la forme de famille élargie. Dans cette logique, la famille est identique au lignage ou au clan. En milieu bambara en République du Mali, on parle du *fasso*, c'est-à-dire la famille du père. Comprendons que les mariés doivent être insérés dans une communauté beaucoup plus large. L'idée de famille est intrinsèquement liée à cette notion de communauté. Au-delà des parents et leurs enfants, la famille regroupe les frères, les sœurs, les grands parents, les oncles, les tantes, les cousins, les cousines, les neveux, les nièces, les personnes adoptées et d'autres individus proches. Tous ces membres vivent ensemble sans une différenciation sociale entre eux. Ils forment un clan. En cela, la famille s'inscrit dans une lignée en retrouvant son fondement dans un passé lointain et ancestral. Tous ces membres partagent le même ancêtre qui

symbolise l'objet de leur unité. C'est ainsi que la famille met en réseau tous ses descendants de cet ancêtre commun.

Les sociétés traditionnelles africaines accordent une place de choix aux ancêtres ou aux défunts considérés comme point de départ de leur existence. La religion traditionnelle africaine trouve son fondement dans le culte des ancêtres. Les Africains noirs croient à l'existence des liens entre les vivants et les morts. Considérés comme des divinités secondaires, les ancêtres, un peu partout en Afrique noire, sont vénérés et leurs bienveillances sont acquises à travers les sacrifices ou offrandes et les prières. L'ancêtre commun, fondateur de communautés ou de groupes sociaux, est humanisé ou mieux considéré comme membre de la famille à travers sa participation à la vie famille. La présence ancestrale dans le milieu familial ne fait aucun doute. L'ancestralité anime l'imaginaire collective négro-africaine. Elle pousse les membres d'une famille à rester liés en assurant l'unité et la cohésion sociale. En Afrique noire, les liens familiaux restent complexes et très intenses. Au sein de la famille, la différenciation des individus est peu encouragée. Le régime polygamique est favorable à l'élargissement des familles et au fondement de leur caractère communautaire. Une famille négro-africaine peut être constituée de plusieurs ménages.

En outre, dans l'univers négro-africain, la famille est aussi essentielle pour la socialisation de l'individu. En tant que première forme de l'institutionnalisation des rapports humains, la famille est génératrice des règles de conduites favorisant une vie sociale fondée sur le régime communautaire. La solidarité est la valeur fondamentale qui rythme la vie sociale en assurant à tous, notamment aux personnes vulnérables comme la femme, les vieux et les enfants une assistance indispensable. Dans ce système de vie sociale, les intérêts et les propriétés privées sont subordonnés aux intérêts du groupe. Seules les propriétés collectives ont de valeur. L'individualisme et la liberté subjective étant inexistants, la tutelle du groupe exprime une certaine garantie à l'égard de l'individu. Le chef de famille ou le patriarce, gère la vie de famille selon les coutumes et la tradition. Ses décisions sont dans la plupart de cas issues du conseil de famille. De plus, la famille en Afrique noire est l'organe économique suprême. Elle est une unité à la fois de production et de consommation. Partant de son caractère élargi, la famille dispose d'une main-d'œuvre conséquente pour mettre en valeur la terre. Basée sur une économie de substance, la production est destinée à nourrir la famille. Il s'agit d'une auto-sommation, car les produits sans valeurs économiques ou

commerciales sont destinés à l'usage coutumier, c'est-à-dire à l'autoconsommation. La terre étant une propriété commune, l'activité économique est communautaire : « *c'est le groupe qui est le sujet et le but de la production. Tout membre du groupe, même s'il ne produit plus ou ne produit pas encore (vieillard, enfant), reçoit sa part de nourriture* » ((Binet, 1983 : 24). Les terres sont généralement les propriétés collectives. Ainsi, l'agriculture reste le seul secteur fournisseur de vivres ou d'alimentations des communautés. Au-delà de la satisfaction des besoins des ménages en vivres, l'agriculture famille n'est pas capable de se développer, elle est essentiellement marquée par le faible niveau des moyens de productions.

2.2. De la question de la finalité de la famille chez Hegel et en Afrique noire

La philosophie sociale de Hegel et l'anthropologie négro-africaine comprennent la famille, à travers le mariage, comme une véritable sphère de l'unité de la particularité et de l'universel. Dans cette unité, la subordination des besoins du particulier aux intérêts et au développement de la communauté est clairement soutenue. En Afrique noire, l'esprit communautaire qui anime la conscience collective exprime l'importance du groupe sur l'individu. Par ailleurs, la cohésion et le confort social sont la résultante de la solidarité et du soutien mutuel que les membres de la famille s'accordent. L'historiographie africaine retient le groupe comme le seul espace de vérité historique. Car, l'individu n'a aucun rôle à jouer dans le processus de l'évolution de l'histoire, son existence est exclusivement incluse dans celle de la communauté. Certains auteurs parlent du communautarisme ou du socialisme africain. Cette prédominance du groupe aliène l'identité de l'individu en le plaçant dans la situation de totale domination. Or, la famille, selon Hegel, est naturellement destinée au changement, à la mutation. Elle naît et évolue dans le temps et dans l'espace en se modifiant constamment. Dans cette logique, la famille n'est pas une fin en soi, elle doit s'objectiver pour s'ouvrir vers une nouvelle étape de vie. La procréation qui aliène la famille occasionne l'indépendance des enfants qui se séparent de leurs parents en créant leurs propres familles. De ce fait, la sphère familiale s'inscrit dans la continuité en affirmant sa dimension rationnelle. Néanmoins, une telle dimension de la famille n'a pas de sens dans la tradition négro-africaine. Le destin de la famille en Afrique est d'être une entité fixe tout en restant dans la continuité de la lignée ancestrale.

3. L'extension de la familiale et de ses corollaires chez Hegel et en Afrique

L'extension de la sphère familiale dans la pensée hégélienne pose des soucis dont les résolutions amènent les hommes vers un autre moment de la vie objective de l'Esprit. En se dégageant de la barrière familiale, l'Esprit se crée une nouvelle configuration des liens sociaux essentiellement basés sur la quête des intérêts économiques individuels. Pour Hegel, cette rupture avec l'ordre social antérieur conduit à l'inauguration d'un nouveau rapport entre individu et communauté. Cependant, en milieu noir africain, la famille qui transcende l'individu et le place sous sa tutelle est perçue comme une communauté en soi. Dans la mentalité noire africaine, la famille est à la fois le point de départ et point d'arrivée pour l'individu, à qui, elle garantit une vie sociale agréable. La famille en Afrique noire, comprise comme existante en soi, est dépouillée de toute nature processuelle ou dialectique.

3.1. La souveraineté de la famille et l'aliénation de l'individu en Afrique noire

L'anthropologie négro-africaine commence par l'idée d'une individualité concrète, c'est-à-dire une individualité confinée dans un rapport social. L'être humain est le pur produit de sa communauté. La tradition négro-africaine a toujours exprimé un désir d'abstraction à toute forme d'individualité. L'homme reste sujet d'un ordre communautaire. Le respect aux exigences et aux principes de la famille et de la communauté villageoise est un impératif dans le milieu tradition africain. Il s'agit pour cette tradition des Noirs de promouvoir un sujet communautaire, synonyme d'homme concret. Cet individu concret se pose comme totalité, une sorte de totalité partielle qui se confond avec la totalité totalisante dont les composantes sont les individus, la société et la nature. Dans cet univers social de l'Afrique noire, les traditions familiales et les autres pratiques sociétales conditionnent la vie de la personne humaine. La pleine liberté de cet homme concret se réalise au moment où il s'identifie aux réalités de sa communauté. Son existence ne donne lieu à aucune altérité ou opposition, toutes les valeurs sociétales et les intérêts collectifs se réalisent en lui. Il se manifeste une nette coïncidence des intérêts et des droits. De ce fait, l'individu n'a « *de droits et de devoirs qu'en fonction du groupe auquel il appartient* » (Kouassigan, 1966 : 1) il n'est que le « *maillon d'une chaîne* » ((Kouassigan, 1966 : 1). Aux yeux

de l'Africain, ses désirs personnels ne sont pas essentiels, seuls les intérêts du groupe comptent. Pour l'africain noir, la famille est souveraine. Etant le produit de ses réalités familiales, l'individu ne joue aucun rôle dans sa propre existence, sa vie se trouve totalement conditionnée par les intérêts de sa famille.

Il existe une permanence des institutions familiales en Afrique noire. Depuis un certain nombre de temps, les institutions familiales n'ont pas connu une évolution, elles font preuve de repli sur elles-mêmes. Le même système de gestion familiale existe depuis toujours et qui tente de se maintenir encore à travers les divers rôles que joue la famille. Le fait de se maintenir dans une longue période, conduit une culture à la fixité, au conservatisme et au refus de tout changement. À la longue, ladite culture échappera à l'histoire, dit Hegel. Le temps, selon Hegel, reste l'un des critères d'historicité. Sur ce plan, l'histoire se confond avec l'ensemble des mouvements de l'évolution des sociétés au cours de longues périodes. Elle se traduit par une succession d'événements dans laquelle le passé s'actualise toujours dans le présent. Sur cette base, les cultures historiques progressent de façon instable. Or, les familles négro-africaines étant dans un rapport d'équilibre durable entre ordre et désordre depuis toujours, s'inscrivent dans le temps mythique qui anéantit tout élan du développement historique. La tradition qui récuse l'esprit du changement reste la cause de cette inertie sociale. Cette tradition est aujourd'hui assez vive chez les peuples noirs qui n'ont d'autre choix que d'obéir. Une telle obéissance est pour l'individu la preuve de son appartenance à sa communauté. À l'intérieur d'une telle communauté se manifeste le défaut d'initiative personnelle. Devant une telle situation, Hegel parle de l'absorption des totalités partielles par la totalité totalisante qui symbolise une aliénation. Les individus absorbés sont d'accord avec leur absorption dans les familles. Par-là, Hegel évoque le caractère immédiat des particuliers. Sur ce rythme, l'universel aussi devient contingent, car l'accord immédiat entre un particulier contingent et l'universel rend ce dernier contingent. Ainsi apparaît chez Hegel, l'idée d'une totalité abstraite ou immédiate. Le philosophe allemand considère l'ancienne cité grecque comme un modèle de société où l'accord entre l'universel et le particulier était irréfléchi, dont immédiat. En Grèce antique, l'individualité était immédiate, car la personne humaine n'avait aucun droit subjectif, elle se sacrifiait pour les intérêts de son groupe et elle ne gardait aucune initiative personnelle, aucune possibilité pour réaliser ses potentialités ou exprimer ses qualités individuelles. Pour

l'individu, ce qui compte, c'est la relation harmonieuse avec sa cité : *« l'idée de sa patrie, de son Etat, était pour le citoyen grec antique la réalité invisible, la chose la plus haute pour laquelle il travaillait, c'était un but final du monde ou le but final de son monde »* (Hyppolite, 1983 : 35). Il existait une sorte d'harmonie entre le principe universel et la liberté abstraite de l'individu. Cette confusion rend la société immobile.

3.2. L'autonomisation de l'individu et le dépassement de la famille chez Hegel

Hegel, dans sa philosophie de l'histoire, ne conçoit pas l'individu et la société comme des entités figées ou séparées, mais plutôt des réalités historiques, c'est-à-dire processuelles ou dialectiques. À ses yeux, les rapports entre individu et communauté sont essentiellement dominés par des interactions continues. L'histoire des sociétés est ainsi comprise comme histoire de l'évolution et du développement de la vie de l'individu. La liberté humaine reste le principe du processus historique. C'est ainsi que la question de l'autonomisation de l'individu se pose comme essentielle pour l'éclosion d'une plus grande liberté. En effet, l'évolution de la famille va dans ce sens d'une plus grande autonomie de l'individu. De même, les qualités de l'individu et les besoins sociaux sont interdépendants, la mutualisation des apports des individus permet à la famille et à la société de se réaliser. À cette fin, la pensée sociale de Hegel s'exprime à la faveur de l'autonomie individuelle et sur le respect de l'altérité. Au-delà de son statut familial, la personne humaine a aussi une autre vie hors de la sphère famille. Ce sont les besoins autres que sociaux, surtout les activités économiques et politiques qui projettent l'individu hors de la famille. Cette nouvelle situation met l'être humain en contact avec d'autres gens qui forment avec lui une communauté extra-familiale à travers divers domaines : organisation culturelles, association sportive, entreprise économique, institution religieuse, syndicat des travailleurs, etc. Dans cette logique, les individus se livrent à des nouvelles relations qui les orientent vers la formation d'une nouvelle forme d'organisation sociale. Les nouvelles sociétés européennes, dans leur quête de modernité ont brisé les liens familiaux pour permettre aux individus de s'affirmer comme maîtres de leurs propres actions. Le développement économique à travers l'industrialisation est la résultante de cette mutation sociale en Occident. La famille délaissée par les membres qui ne sont désormais motivés que par leurs propres activités. Il s'agit pour chacun, une sorte d'affirmation de soi qui n'implique pas forcément une rupture

totale avec la famille d'origine, mais un dépassement de celle-ci en découvrant une nouvelle entité. Cependant, en Afrique noire, la domination de la famille et la parenté sur la vie individuelle demeurent encore. Malgré l'avènement de la démocratie libérale, la plupart des sociétés noires africaines gardent toujours leur culture sociale ancestrale. La crise économique récurrente, la faible production agricole et l'échec de la politique d'industrialisation n'ont pas permis l'émergence d'une nouvelle situation sociale profitable à l'individu et à son émancipation. Rester dans cette perspective familiale signifierait un blocage de l'évolution historique. Car, la sphère familiale n'est qu'un moment parmi d'autres de la vie éthique. De plus, la limite de la famille est exprimée par le caractère immédiat et irréfléchi de ses relations. « *La famille est encore naturelle dans le sens où le tout formé par l'homme et la femme est une réalité empirique, une raison naturelle* » (Kervegan et Marmasse, 2004 : 40). Or, souligne Hegel, l'homme concret est appelé au dédoublement pour accéder à une vie de totalité éthique réfléchie.

Conclusion

La société reste l'unique cadre de vie de l'homme. Elle évolue sur la base des interactions entre l'individu et la communauté. Dans plusieurs cas comme celui des sociétés noires africaines, l'individualité se trouve confinée dans le groupe, dans la famille dont elle ne dispose d'aucune possibilité de sortie pour poursuivre ses propres intérêts. Or, le rapport individu et communauté est dialectique. Les deux entités forment une unité dialectique dans laquelle elles sont liées par des liaisons ontologiques intimes. Ceci étant, en Afrique noire, l'homme n'est pas capable de manifester une quelconque existence individuelle à cause du poids du communautarisme exacerbé. L'individu est pris en otage par le groupe. C'est le propre des sociétés stationnaires, où les parties cessent d'exister. Mais, selon Hegel, la communauté peut subvenir à certains besoins de l'homme, mais les besoins hors de la famille resteront insatisfaits. Car, l'être humain a des besoins qui lui sont propres, c'est-à-dire des intérêts ontologiques qui dépassent les réalités familiales. Le souci de les satisfaire le pousse à faire abstraction des considérations familiales. Ainsi, chez Hegel, la valorisation de l'individu et de son autonomie conduisent au dépassement de la famille et à l'institution d'une nouvelle vie, la société civile.

Références bibliographiques

- Aristote** (1993), *Les politiques*, Trad. Pierre Pellegrin, Paris, Flammarion.
- Binet Jacques** (1983), « *Nature et limites de la famille en Afrique noire* », Etudes scientifiques, ORSTOM.
- Coquery-Vidrovitch Catherine** (1976), « *La mise en dépendance de l'Afrique noire. Essai de périodisation, 1800-1970. In: Cahiers d'études africaines, vol. 16, n°61-62. Histoire africaine : constatations, contestations* » : <https://doi.org/10.3406/cea.1976.2888>, consulté le 09/07/2023.
- Ervegan Jean François et Marmasse Gilles** (2004), *Hegel, penseur du droit*, Paris, CNRS Editions.
- Godin Christian** (2000), « *Le tout dans la partie* », Les cahiers de médiologie 2000/1(N°9), <https://doi.org/10.3917/cdm.009.0179>, consulté le 01/10/2023.
- Goldmann Lucien** (1968), « *L'Idéologie allemande et les thèses sur Feuerbach. In : L'Homme et la société* », N. 7. numéro spécial 150° anniversaire de la mort de Karl Marx. pp. 37-55. <http://.persee.fr/doc/homso> Consulté 11/07/23.
- Hegel. Georg Wilhelm Friedrich** (1998), *Principes de la philosophie du droit*, par Jean-François Kervegan, Paris, Presse Universitaire de France.
- Hyppolite Jean** (1983), *Introduction à la philosophie de l'histoire de Hegel*, Paris, Editions du Seuil.
- Kouassigan Guy-Adjété**, (1966), *L'homme et la terre, droits fonciers coutumiers et droit de propriété en Afrique occidentale*, Strasbourg, Editions Berger-Levratil.
- Sartre Jean-Paul** (1943), *L'être et le néant, Essai d'ontologie phénoménologique*, Paris, Editions Gallimard.